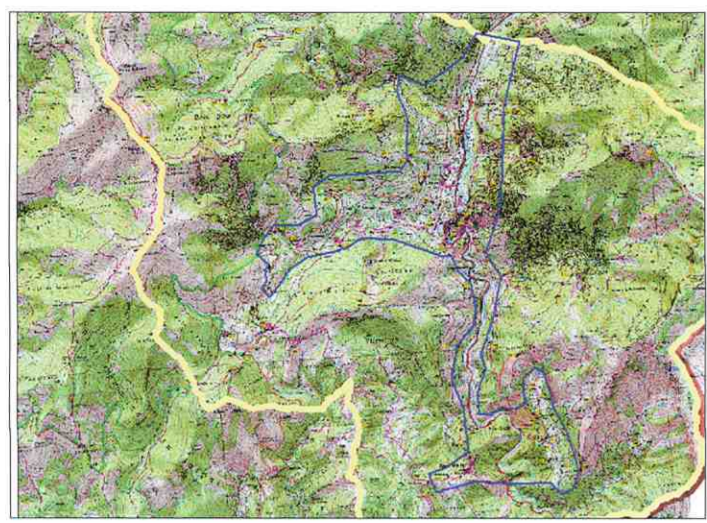


PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

COMMUNE DE BREIL-SUR-ROYA



Carte des aléas
Mouvements de terrain

Fond photogrammétrique

Planche nord



Echelle : 1/5000 Octobre 2014

PRESCRIPTION DU PPRN : arrêté du 30 NOVEMBRE 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : -

ENQUÊTE DU : 2 JANVIER 2014 AU : 7 FEVRIER 2014

APPROBATION DU PPRN : 26 JAN. 2015

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE EAU - RISQUES

QUALIFICATION DE L'ALEA

NE : Zone d'aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière. (=Niveau d'aléa 1)

L : Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

GA : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique ou de des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.

Qualification de l'aléa

- L : limité
- GA : grande ampleur
- NE : nul ou négligeable

LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA

- 2 Aléa mal connu - Incertitude
 - 3 Aléa moyen
 - 4 Aléa important
 - 5 Aléa élevé ou très élevé
- Detailed descriptions for each level are provided in the original image.

NATURE DE L'ALEA

Mouvements à intensité moyenne à forte		POTENTIEL
DECLARÉ	ANCIENT	ACTUEL
Mouvements à faible intensité		POTENTIEL
Zones de réception		POTENTIEL

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

